

## Thème : La procédure participative

**Date :** Vendredi 5 mars 2021 de 14h à 17h

**Lieu :** ECOA - 9 boulevard du Grand Cerf - 86000 Poitiers

**Pré-requis :** connaissances de base de la matière ciblée

### Objectifs :

- *Comprendre le cadre légal et réglementaire de la procédure participative de mise en état pour être en mesure de la pratiquer*

### Programme :

- **Présentation de la procédure participative**
- **Intérêts de la procédure participative**
- **Intégration dans le schéma procédural**
- **Mise en place de la convention**
- **Issues du recours à une procédure participative**

### Moyens pédagogiques

Support power point et modèles d'actes

### Intervenante

Maître Carine DENOIT-BENTEUX, Avocat médiateur au barreau de Paris, membre du CNB

#### Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
  - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Merci de nous adresser le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2020 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.